

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS DU CENTRE DU QUÉBEC S'ENGAGENT DANS LA PROTECTION DES MILIEUX HUMIDES FORESTIERS

Québec, le 10 juillet 2007. La Fondation de la faune du Québec contribue financièrement au projet de protection des milieux humides forestiers du Centre-du-Québec, appelé « les milieux humides forestiers, un patrimoine naturel à conserver », mené par le Centre de recherche et d'éducation à l'environnement régional (CRÉER). Cette initiative est réalisée dans le cadre du programme d'*Aide à la protection des milieux humides forestiers sur terres privées* de la Fondation, mis en oeuvre grâce à la collaboration d'Habitat faunique Canada et du Programme d'intendance de l'habitat des espèces en péril d'Environnement Canada.

Plus spécifiquement, ce projet vise la sensibilisation des propriétaires privés à la protection et à la conservation des milieux humides forestiers, en leur remettant un cahier du propriétaire qui décrit la richesse écologique de leur site.

Pour ce faire, le CRÉER a réalisé des inventaires biologiques et fauniques dans 18 milieux humides forestiers pour une superficie de 124 ha répartis dans les MRC d'Arthabaska, Drummond, Nicolet-Yamaska et Bécancour.

Les résultats démontrent que les sites visités possèdent d'une part, plusieurs espèces végétales menacées dont le lis du Canada, mais aussi un bon potentiel faunique pour la sauvagine. En effet, les conditions naturelles sont réunies afin de permettre la nidification et le développement des différentes espèces, dont certaines sont menacées comme la pygargue à tête blanche.

Au total, c'est une superficie de 91,9 ha qui sera protégée, grâce à 20 propriétaires forestiers privés qui se sont engagés dans la protection et la conservation des milieux humides. En signant des ententes volontaires de conservation avec le CRÉER, ils soulignent leur volonté de conserver à long terme les richesses naturelles que sont les milieux humides.

Mentionnons la participation au projet du ministère des Ressources naturelles et de la Faune par le biais du Volet II du Programme de protection et de mise en valeur des ressources du milieu forestier, de l'Agence forestière des Bois-Francs, de la Société sylvicole d'Arthabaska – Drummond et de la Conférence régionale des élus.

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est pourquoi, elle soutient depuis 20 ans plus de 1 000 organismes qui protègent cette richesse unique partout au Québec, créant ainsi un véritable mouvement faunique.

- 30 -

Source :
Pierre Breton
Directeur des communications
418 646-1832
pierre.breton@riq.qc.ca
no/ref. 6315-046

Renseignements :
Christine Bélanger
Coordonnatrice de projets
418 646-7835
christine.belanger@riq.qc.ca